

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil Communautaire du jeudi 16 octobre 2025

#### Convocation

Date : 10/10/2025  
Affichée et mise en ligne  
Le : 10/10/2025

\*\*\*\*\*

Délibération n°  
69-CC161025

\*\*\*\*\*

#### Nombre de Membres :

- En exercice : 44
- Présents : 25
- Pouvoirs : 10
- Votants : 35
- Absents : 9

\*\*\*\*\*

#### Résultats :

- Pour : 35
- Contre : 0
- Abstention : 0

Liste des délibérations  
Affichée et mise en  
ligne le : 17/10/2025

\*\*\*\*\*

Délibération mise en  
ligne sur le site internet  
de la CCSSO le :

06 NOV. 2025

#### AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER UN AVENANT AU CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 16 octobre 2025, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis à la Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs - 5 route de Nanteuil - 60300 Mont-l'Évêque, sous la présidence de Monsieur Guillaume MARÉCHAL, Président, en session ordinaire, après avoir été convoqués le vendredi 10 octobre 2025, conformément aux dispositions de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Président de séance : Monsieur Guillaume MARÉCHAL

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick GAUDUBOIS

#### Siégeaient au Conseil Communautaire :

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| Madame BALOSSIER Françoise        | Monsieur LEFEVRE Sylvain               |
| Monsieur BATTAGLIA Alain          | Madame LOZANO Michelle                 |
| Monsieur BOUFFLET Pierre          | Madame LUDMANN Véronique               |
| Monsieur CHARRIER Philippe        | Monsieur MARÉCHAL Guillaume            |
| Monsieur CURTIL Benoit            | Madame MARTIN Emilie                   |
| Monsieur de la BÉDOYERE Jean-Marc | Monsieur MÉLIQUE Jacky                 |
| Monsieur DUMOULLIN François       | Madame MIFSUD Florence                 |
| Monsieur FROMENT Daniel           | Monsieur NGUYEN PHUOC VONG Jean-Pierre |
| Monsieur GAUDUBOIS Patrick        | Madame REYNAL Sophie                   |
| Madame GORSE-CAILLOU Isabelle     | Madame ROBERT Marie-Christine          |
| Monsieur GUÉDRAS Daniel           | Monsieur SICARD Bruno                  |
| Madame JAUNET Christel            | Madame TONDELLIER Viviane              |
| Monsieur LAPIE Dominique          |  |

#### Ont donné pouvoir :

- Madame BENOIST Magalie à Madame REYNAL Sophie
- Madame GAUVILLE-HERBET Cécile à Monsieur LAPIE Dominique
- Monsieur GEOFFROY Rémi à Madame LOZANO Michelle
- Madame GLASTRA Delphine à Monsieur LEFEVRE Sylvain
- Monsieur LESAGE William à Monsieur CHARRIER Philippe
- Madame LOISELEUR Pascale à Madame LUDMANN Véronique
- Monsieur NOCTON Laurent à Monsieur BATTAGLIA Alain
- Madame PALIN-SAINTE-AGATHE Martine à Monsieur GAUDUBOIS Patrick
- Monsieur REIGNAULT Patrice à Madame MIFSUD Florence
- Madame SIBILLE Elisabeth à Madame ROBERT Marie-Christine

Paraphes	
bj	PG

**Ne siégeaient pas au Conseil Communautaire mais était représenté par son suppléant :**

Néant

**Étaient absents**

Monsieur ACCIAI Maxime  
 Monsieur BLOT Laurent  
 Monsieur BOULANGER Damien  
 Monsieur DIEDRICH Wilfried  
 Monsieur GAUDION Philippe  
 Monsieur GRANZIERA Gilles  
 Monsieur PATRIA Alexis  
 Madame PRUVOST-BITAR Véronique  
 Monsieur ROLAND Dimitri

Le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 25 présents et 10 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède donc à l'examen de la question.

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

*(Annexes jointes)*

**Monsieur le Vice-Président expose à l'Assemblée délibérante qu',**

Afin d'accélérer la transition écologique du pays, le Président de la République a annoncé le 25 septembre 2023 l'engagement d'une démarche de planification écologique. Pour atteindre, à l'horizon 2030 les objectifs de décarbonation, de préservation et de restauration de la biodiversité, de gestion durable des ressources et d'adaptation au changement climatique, la mobilisation coordonnée de l'État, des collectivités territoriales, déjà actives en la matière, du monde économique et de la société civile est nécessaire.

Conformément à la circulaire de la Première ministre du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, la conférence des parties (COP) du département de l'Oise, après une phase de diagnostic et de débat, a établi en date du 17 septembre 2024 une feuille de route présentant une série de leviers concrets et des engagements d'actions et de projets à mener dans les territoires.

Le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique (CRTE) constitue un cadre de travail contractuel conçu par le Gouvernement pour accompagner les communes et les intercommunalités dans leurs projets. C'est un contrat sur-mesure, évolutif et global, par lequel l'Etat propose aux collectivités de les aider dans la définition d'une stratégie d'action pour 6 ans et dans la mise en œuvre des projets concrets.

Les actions retenues pourront être cofinancées par l'État, par le biais de subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits ministériels disponibles, et pour lesquels elles seraient éligibles. La part minimale des projets favorables à l'environnement au sens du budget vert financés au titre de la DSIL, DSID, DETR et FNADT, est précisée annuellement dans l'instruction relative aux règles d'emploi des dotations à l'investissement des collectivités territoriales.

Par ailleurs, les trois communautés de communes des pays d'Oise et d'Halatte, de l'Aire Cantilienne et de Senlis Sud Oise sont engagées dans une démarche commune de contractualisation avec l'Etat.

Paraphes	
07	16

La CCSSO a ainsi réalisé auprès de l'ensemble de ses communes membres le recensement de leurs projets et demandes de subventions prévues en 2025 et 2026, pour mettre à jour ce contrat.

Afin d'actualiser la maquette financière, le CRTE doit faire l'objet d'un avenant et le plan d'actions doit être révisé. Ce travail sera réalisé en partenariat avec les deux autres EPCI.

Après avoir entendu l'exposé,

### LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu l'arrêté préfectoral en date du 14 novembre 2016 portant création de la communauté de communes dénommée Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) de la Fonction Publique ;

Vu le Règlement Intérieur de la Communauté de Commune Senlis Sud Oise ;

Vu la délibération 2021-CC-06-070 approuvant le contrat de relance de transition écologique de la CCSSO ;

Vu la circulaire de la Première ministre du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique ;

Considérant la nécessité de faire évoluer le contrat actuel signé avec l'Etat pour intégrer les évolutions législatives ;

Considérant la nécessité d'intégrer les projets prévus par la CCSSO et ses communes membres pour la période 2025-2026 ;

### DÉCIDENT A L'UNANIMITÉ

**ARTICLE 1 : D'AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant légal, à signer le futur avenant au CRTE, annexé à la présente délibération, et tous les documents afférents à ce dossier (l'ensemble des fiches actions et la maquette financière, annexées à titre indicatif) ;

**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant légal, à adapter cet avenant au CRTE pour tenir compte des projets recensés sur le territoire ;

**ARTICLE 3 : D'AUTORISER** Monsieur le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, ou son représentant légal, à prendre et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

**ARTICLE 4 : DE PRÉCISER** que les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du caractère exécutoire de la présente délibération.

Paraphes	
09	PG

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission*

*En Sous-Préfecture le : 06 NOV. 2025*

*De la publication sur le site internet de la CCSSO :*

**06 NOV. 2025**

*Fait à Senlis, le*

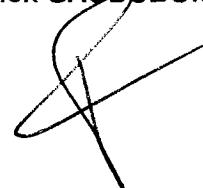
**06 NOV. 2025**

**Guillaume MARECHAL**



Président de la Communauté  
de Communes Senlis Sud Oise

**Patrick GAUDUBOIS**



Secrétaire de séance

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 dans un délai de deux (2) mois à compter de date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le Tribunal Administratif peut être également saisi via l'application informatique télerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025

Publié le 06/11/2025

ID : 060-200066975-20251106-69\_CC161025-DE



## Liste des actions du CRTE de la CCSSO et ses communes membres

1. Entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique
  - 1.1 Accès extension Porte de Senlis - CCSSO
  - 1.2 Rénovation de l'Office de Tourisme - CCSSO
  - 1.3 OPAH – RU – Senlis
  - 1.4 Voyage au temps des premiers rois de France – Senlis
2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti
  - 2.1 Rénovation de la toiture de l'Eglise – Aumont-en-Halatte
  - 2.2 Requalification du Hameau de Saint-Christophe – Fleurines
  - 2.3 1<sup>ère</sup> tranche travaux – Schéma directeur des eaux pluviales d'Aumont-en-Halatte
  - 2.4 Réfection d'un trottoir et gestion des eaux pluviales – Aumont-en-Halatte
  - 2.5 Réfection de voiries et gestion des eaux pluviales – Chamant
  - 2.6 Réfection d'une voie et gestion des eaux pluviales – Villers-Saint-Frambourg-Ognon
  - 2.7 Création d'un bassin d'infiltration – Barbery
  - 2.8 Modernisation de l'éclairage public – Fleurines
3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale
  - 3.1 Création d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle) – CCSSO
  - 3.2 Création d'une aire de grand passage (AGP) – CCSSO
  - 3.3 Aménagement de terrains familiaux locatif (TFL) – CCSSO
  - 3.4 Création d'une Maison des projets et de l'Habitat – Senlis
  - 3.5 Création d'un cabinet médical – Villers-Saint-Frambourg-Ognon
  - 3.6 Création d'un parcours santé – Fleurines
  - 3.7 Réparation d'une salle des sports – Chamant
  - 3.8 Aménagement et mise en accessibilité place de la Mairie – Fleurines
  - 3.9 Rénovation énergétique des locaux administratifs et d'accueil du public et mise aux normes – Fleurines
  - 3.10 Rénovation énergétique de l'école Roquesable – Fleurines
  - 3.11 Rénovation énergétique école de Mont-l'Evêque – Mont-l'Evêque
  - 3.12 Isolation Mairie – Montépilloy
  - 3.13 Isolation logement communal – Rully
  - 3.14 Programme de rénovation énergétique du patrimoine communal – Senlis

- 3.15 Crédit d'une cantine bio en circuit court de proximité – Thiers-Sur-Thève
  - 3.16 Crédit d'un bâtiment passif pour la cantine – Thiers-Sur-Thève
  - 3.17 Crédit d'un centre aquatique intercommunal – CCSSO
- 4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité**
- 4.1 Réalisation du Schéma Directeur Cyclable - Phase 2 - CCSSO
  - 4.2 Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Senlis – Senlis
  - 4.3 Aménagement du centre bourg, étude de requalification – Fleurines
  - 4.4 Aménagement du centre bourg, mise en sécurité des entrées de village – Fleurines
  - 4.5 Aménagement d'un abri-bus - Courteuil

## Accès Extension ZAE Porte de Senlis

### AXE 1 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>1. Entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique</b>
Intitulé de l'opération	Accès Extension ZAE Porte de Senlis
Numéro de l'opération	<b>Action 1.1</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Développement économique
Levier de référence de la planification écologique	Grands sites industriels et industrie diffuse
Description de l'opération	Il s'agit d'assurer la desserte de l'extension de la ZAE des portes de Senlis. Le projet consiste, pour la solution définitive, d'un recalibrage de la RN330 pour création d'un carrefour giratoire, d'une création d'une voie parallèle à la RN 330 pour relier le giratoire au chemin des rouliers et la démolition du demi-carrefour RN330/Chemin des Rouliers de la solution transitoire.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PLU de Senlis (en cours de révision)
Partenaires	
Coût prévisionnel (TTC)	7 700 000 € TTC (pour les 2 phases)
Plan de financement	Convention PUP : 80% du montant total soit 6 160 000€
Calendrier	Travaux première phase prévus en 2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Rénovation de l'Office de Tourisme

### AXE 1 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>1. Entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique</b>
Intitulé de l'opération	Rénovation de l'Office de Tourisme
Numéro de l'opération	<b>Action 1.2</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO pour l'Office du Tourisme
Thématique(s) d'action publique	Tourisme
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Travaux de réhabilitation de l'office de tourisme de Senlis-Chantilly : réfection et isolation des combles et de l'intérieur, remplacement menuiserie
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	CCAC
Coût prévisionnel	550 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Travaux réalisés en 2025
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Consommation d'énergie

## OPAH-RU – Ville de Senlis

### AXE 1 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>1. Entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique</b>
Intitulé de l'opération	OPAH-RU – Ville de Senlis
Numéro de l'opération	<b>Action 1.3</b>
Maître d'ouvrage	Ville de Senlis
Thématique(s) d'action publique	Habitat
Levier de référence de la planification écologique	Valoriser le patrimoine et le cadre de vie
Description de l'opération	Plusieurs enjeux : la lutte contre l'habitat indigne et dégradé en articulation avec les projets de renouvellement urbain ; la résorption de la vacance ; l'amélioration des performances thermiques globales des logements ; l'amélioration du fonctionnement des copropriétés ; la rénovation du parc de copropriétés ; le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et l'enjeu de valorisation du patrimoine.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Avenant convention Action Cœur de Ville (ACV)
Partenaires	CCSSO
Coût prévisionnel	3 078 552 € HT
Plan de financement	750 000 € DETR
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Voyage au temps des premiers rois de France

### AXE 1 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>1. Entre le Grand Paris et le Nord : la qualité de notre attractivité économique</b>
Intitulé de l'opération	Voyage au temps des premiers rois de France
Numéro de l'opération	<b>Action 1.4</b>
Maître d'ouvrage	Ville de Senlis
Thématique(s) d'action publique	Tourisme
Levier de référence de la planification écologique	Valoriser le patrimoine et le cadre de vie
Description de l'opération	Projet Voyage au temps des premiers rois de France - La ville de Senlis souhaite valoriser les sites patrimoniaux emblématique de son territoire en les reliant autour d'une thématique commune qu'est la Ville Royale. Berceau de la dynastie capétienne, Senlis dispose d'un patrimoine historique exceptionnel (Cathédrale, musées, Site patrimonial remarquable, etc.). Cet ambitieux projet nécessite la réalisation d'études de restauration / valorisation afin de mettre en œuvre des travaux dans les règles de l'art et mettre en valeur, à terme, ces édifices pour les touristes mais aussi les senlisiens. Différents supports médiations seront ainsi mis en œuvre.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	CCSSO
Coût prévisionnel	247 061€
Plan de financement	CCSSO : 100 000€ / Région HDF (CRTO) : 16 000€ / Région HDF (ACV) : 20 000€ / FEDER : 6 942€ / Ville de Senlis : 104 119€
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Rénovation de la toiture de l'Eglise – Aumont-en-Halatte

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Rénovation de la toiture de l'Eglise – Aumont-en-Halatte
Numéro de l'opération	<b>Action 2.1</b>
Maître d'ouvrage	Commune d'Aumont-en-Halatte
Thématique(s) d'action publique	Culture et Patrimoine
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Remise en état de la toiture de l'Eglise
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	73 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Requalification du Hameau de Saint-Christophe – Fleurines

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Requalification du Hameau de Saint-Christophe à Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 2.2</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Urbanisme durable
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété foncière
Description de l'opération	Etude réhabilitation du prieuré Saint Christophe
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PLU Fleurines
Partenaires	
Coût prévisionnel	723 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 578 400€
Calendrier	Etude pré-opérationnelle en cours
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## 1ère tranche travaux – Schéma directeur des eaux pluviales d'Aumont-en-Halatte

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	1ère tranche travaux – Schéma directeur des eaux pluviales d'Aumont-en-Halatte
Numéro de l'opération	<b>Action 2.3</b>
Maître d'ouvrage	Aumont-en-Halatte
Thématique(s) d'action publique	Eaux pluviales
Levier de référence de la planification écologique	Désimperméabilisation des sols et Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
Description de l'opération	En fonction du résultat du Schéma Directeur des Eaux Pluviales, particulièrement réfection du chemin du moulin qui n'a pas pu être réalisé à cause des risques d'inondation
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Schéma directeur des eaux pluviales
Partenaires	AESN
Coût prévisionnel	500-600 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Réfection d'un trottoir et gestion des eaux pluviales – Aumont-en-Halatte

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Réfection d'un trottoir et gestion des eaux pluviales – Aumont-en-Halatte
Numéro de l'opération	<b>Action 2.4</b>
Maître d'ouvrage	Aumont-en-Halatte
Thématique(s) d'action publique	Eaux pluviales
Levier de référence de la planification écologique	Désimperméabilisation des sols et Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
Description de l'opération	Création d'un trottoir afin de gérer les eaux pluviales et empêcher les infiltrations chez les riverains
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Schéma directeur des eaux pluviales
Partenaires	
Coût prévisionnel	80 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2025
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Réfection de voiries et gestion des eaux pluviales – Chamant

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Réfection de voiries et gestion des eaux pluviales – Chamant
Numéro de l'opération	<b>Action 2.5</b>
Maître d'ouvrage	Chamant
Thématique(s) d'action publique	Eaux pluviales
Levier de référence de la planification écologique	Désimperméabilisation des sols et Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
Description de l'opération	Redéfinition des voiries Avenue Foch et Troncin ; stationnements perméables, écoulement des pluviales
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	600 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Réfection d'une voie et gestion des eaux pluviales – Villers-Saint-Frambourg-Ognon

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Réfection d'une voie et gestion des eaux pluviales – Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Numéro de l'opération	<b>Action 2.6</b>
Maître d'ouvrage	Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Thématique(s) d'action publique	Eaux pluviales
Levier de référence de la planification écologique	Désimperméabilisation des sols et Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
Description de l'opération	Ecoulement des eaux pluviales rue de la croix dupille
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	50 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'un bassin d'infiltration – Barbery

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Création d'un bassin d'infiltration – Barbery
Numéro de l'opération	<b>Action 2.7</b>
Maître d'ouvrage	Barbery
Thématique(s) d'action publique	Eaux pluviales - Ruissellement
Levier de référence de la planification écologique	Désimperméabilisation des sols et Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
Description de l'opération	Création de 2 bassins de captage des eaux de ruissellement de la rue du Général Taupin qui permettront de limiter les flux
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	220 000 €
Plan de financement	99 000 € DETR
Calendrier	2025
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Modernisation de l'éclairage public – Fleurines

### AXE 2 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>2. Entre forêts et rivières : la gestion durable de nos ressources et la préservation de notre patrimoine naturel et bâti</b>
Intitulé de l'opération	Modernisation de l'éclairage public de Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 2.8</b>
Maître d'ouvrage	Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Eclaira public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Remplacement des têtes d'éclairage au sodium par des têtes LED ; Modernisation des têtes de candélabres (vétustes, défaillantes) ; Modernisation des horloges de pilotage des transformateurs ; Modernisation des systèmes électriques (câblage, boitiers de commandes, ...)
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	100 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 80 000 €
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Consommation d'énergie

## Création d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle)

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'une MAM (Maison d'Assistante Maternelle)
Numéro de l'opération	<b>Action 3.1</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Cohésion sociale - Petite enfance
Levier de référence de la planification écologique	Cohésion sociale – service de proximité
Description de l'opération	Création d'une MAM pour 4 assistantes maternelles, soit une capacité d'accueil de 16 enfants. Bâtiment RE2020 et ossature bois, places de stationnement perméable. Sur la commune de Chamant
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PLU Chamant (équipement public, espace réservé)
Partenaires	CAF
Coût prévisionnel	1 164 065 € HT
Plan de financement	305 000 € FNADT 300 000€ Conseil départemental 86 400€ CAF
Calendrier	PC obtenu – démarrage travaux 2025
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Nbre d'enfants gardés dans la structure

## Création d'une aire de grand passage (AGP)

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'une aire de grand passage (AGP)
Numéro de l'opération	<b>Action 3.2</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Aménagement de l'espace
Levier de référence de la planification écologique	Cohésion sociale et territoriale
Description de l'opération	Aménagement d'une aire de grand passage, d'une capacité d'accueil d'une centaine de caravanes.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Schéma départemental, PLU de Senlis en révision
Partenaires	
Coût prévisionnel	1 712 190 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Travaux prévus en 2026 ou 2027
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Aménagement de terrains familiaux locatifs (TFL)

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Aménagement de terrains familiaux locatifs (TFL)
Numéro de l'opération	<b>Action 3.3</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Aménagement de l'espace et Habitat
Levier de référence de la planification écologique	Cohésion sociale et territoriale
Description de l'opération	Il s'agit de créer 12 terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage pour répondre aux exigences du schéma directeur départemental, et à un besoin local identifié.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PLU de Senlis en révision
Partenaires	
Coût prévisionnel	2 000 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	Etude environnementale en cours, dépôt autorisation – Travaux prévus 2026 ou 2027
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'une Maison des projets et de l'Habitat – Senlis

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'une Maison des projets et de l'Habitat - Senlis
Numéro de l'opération	<b>Action 3.4</b>
Maître d'ouvrage	Senlis
Thématique(s) d'action publique	Rénovation de l'habitat privé
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Réalisation d'un espace accessible à tous dans l'ancienne loge du gardien juxtaposant l'hôtel de ville de Senlis. Espace vacant de longue durée situé en plein cœur marchand historique, la maison des projets et des habitants offrira un équipement et un service public dédié à la transition écologique et énergétique des logements du parc privé avec des permanences partenariales (ADIL / CCSSO / etc.), des permanences tenues sur l'OPAH et le PIG de l'Oise ainsi que tous les autres dispositifs incitatifs existants sur le territoire.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Avenant Action Cœur de Ville (AVC) 2023-2026
Partenaires	CCSSO
Coût prévisionnel	100 000 €
Plan de financement	20 000 € DETR
Calendrier	Travaux 2025 – Inauguration fin 2025 - début 2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Nbre de visiteurs, RDV, accompagnements

## Création d'un cabinet médical – Villers-Saint-Frambourg-Ognon

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'un cabinet médical – Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Numéro de l'opération	<b>Action 3.5</b>
Maître d'ouvrage	Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Thématique(s) d'action publique	Santé
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété foncière
Description de l'opération	Réhabilitation de l'ancienne mairie d'Ognon en cabinet médical
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	150 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'un parcours santé – Fleurines

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'un parcours santé – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 3.6</b>
Maître d'ouvrage	Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Sport & Santé
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété foncière
Description de l'opération	Aménagement urbain pour créer un parcours santé
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	
Partenaires	
Coût prévisionnel	25 000 €
Plan de financement	20 000 € DETR
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Réparation d'une salle des sports – Chamant

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Réparation d'une salle des sports – Chamant
Numéro de l'opération	<b>Action 3.7</b>
Maître d'ouvrage	Chamant
Thématique(s) d'action publique	Sport
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété foncière
Description de l'opération	Réparation salle des sports suite fermeture par mesure de sécurité ; renforcement des pieds de portique
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	125 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2025 ou 2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Aménagement et mise en accessibilité place de la Mairie – Fleurines

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Aménagement et mise en accessibilité place de la Mairie – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 3.8</b>
Maître d'ouvrage	Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Accès aux services publics
Levier de référence de la planification écologique	Cohésion sociale et territoriale
Description de l'opération	Requalification de la place de la mairie (accessibilité PMR + redistribution de l'espace)
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	450 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 360 000 €
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Rénovation énergétique des locaux administratifs et d'accueil du public et mise aux normes – Fleurines

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Rénovation énergétique des locaux administratifs et d'accueil du public – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 3.9</b>
Maître d'ouvrage	Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Rénovation énergétique de la mairie (locaux administratifs et locaux d'accueil du public) et accessibilité PMR
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	150 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 120 000€
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Rénovation énergétique de l'école Roquesable – Fleurines

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Rénovation énergétique de l'école Roquesable – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 3.10</b>
Maître d'ouvrage	Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Rénovation énergétique de l'école Roquesable
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	?
Partenaires	
Coût prévisionnel	450 000€
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 360 000€
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Consommation d'énergie

## Rénovation énergétique école de Mont-l'Evêque – Mont-l'Evêque

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Rénovation énergétique école de Mont-l'Evêque – Mont-l'Evêque
Numéro de l'opération	<b>Action 3.11</b>
Maître d'ouvrage	Mont-l'Evêque
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation. Suppression des chaudières au fioul
Description de l'opération	Changement chaudière fioul et travaux de rénovation énergétique, et réfection cour d'école avec assainissement
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	ADTO
Coût prévisionnel	1 163 111 € (dont 406 023 € réhabilitation énergétique)
Plan de financement	485 759 € DSIL + 444 730 € CD60
Calendrier	Travaux 2025 - 2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Isolation Mairie – Montépilloy

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Isolation Mairie – Montépilloy
Numéro de l'opération	<b>Action 3.12</b>
Maître d'ouvrage	Montépilloy
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation.
Description de l'opération	Isolation de la toiture de la mairie et du logement communal
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	?
Partenaires	
Coût prévisionnel	35 000 €
Plan de financement	CD60 ou DETR à hauteur 80%
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Isolation logement communal – Rully

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Isolation logement communal – Rully
Numéro de l'opération	<b>Action 3.13</b>
Maître d'ouvrage	Rully
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	Changement des fenêtres et portes d'un logement communal
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	
?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	17 332 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Programme de rénovation énergétique du patrimoine communal – Senlis

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Programme de rénovation énergétique du patrimoine communal – Senlis
Numéro de l'opération	<b>Action 3.14</b>
Maître d'ouvrage	Senlis
Thématique(s) d'action publique	Rénovation énergétique patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation
Description de l'opération	La Ville de Senlis poursuit ses investissements pluriannuels en faveur de la transition écologique et énergétique de son patrimoine communal. Ceux-ci permettent d'améliorer la qualité des équipements publics mais aussi de réduire la pression sur les finances de la commune ainsi que sur l'environnement, avec une réduction des consommations et du Co2 équivalent non rejeté.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Action identifiée dans l'avenant à la convention ACV Phase 2 2023/2026
Partenaires	
Coût prévisionnel	Investissement moyen 400k € annuel
Plan de financement	Montant indéterminé à ce jour (nécessite d'étudier si les travaux respectent les critères du fonds vert notamment)
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'une cantine bio en circuit court de proximité – Thiers-Sur-Thève

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'une cantine bio en circuit court de proximité – Thiers-Sur-Thève
Numéro de l'opération	<b>Action 3.15</b>
Maître d'ouvrage	Thiers-sur-Thève
Thématique(s) d'action publique	Alimentation durable
Levier de référence de la planification écologique	Loi Egalim / Climat et résilience
Description de l'opération	Création d'une cantine bio en circuit court de proximité (maraichage et élevage), plusieurs communes voisines intéressées
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PLU
Partenaires	
Coût prévisionnel	<b>A déterminer</b>
Plan de financement	
Calendrier	Etude de faisabilité en cours – Accompagnement PNR et Bio-HDF
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'un bâtiment passif pour la cantine – Thiers-Sur-Thève

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'un bâtiment passif pour la cantine – Thiers-Sur-Thève
Numéro de l'opération	<b>Action 3.16</b>
Maître d'ouvrage	Thiers-sur-Thève
Thématique(s) d'action publique	Performance patrimoine public
Levier de référence de la planification écologique	Sobriété et isolation.
Description de l'opération	Création d'un bâtiment passif pour la cantine
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	<b>A déterminer</b> – accompagnement PNR (matériaux biosourcés)
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Création d'un centre aquatique intercommunal – CCSSO

### AXE 3 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>3. Au sein de chaque EPCI : la cohésion sociale et territoriale</b>
Intitulé de l'opération	Création d'un centre aquatique intercommunal – CCSSO
Numéro de l'opération	<b>Action 3.17</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Cohésion sociale et territoriale
Levier de référence de la planification écologique	
Description de l'opération	Création d'un centre aquatique intercommunal
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	?
Partenaires	
Coût prévisionnel	20 000 000 € HT
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Réalisation du Schéma Directeur Cyclable - Phase 2 – CCSSO

### AXE 4 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité</b>
Intitulé de l'opération	Phase 2 Schéma directeur cyclable
Numéro de l'opération	<b>Action 4.1</b>
Maître d'ouvrage	CCSSO
Thématique(s) d'action publique	Aménagement de voies cyclables
Levier de référence de la planification écologique	Report modal
Description de l'opération	Ce projet représente la phase 2 opérationnelle du schéma des voies cyclables de la CCSSO sur 2024-2026 et concerne l'aménagement de : La liaison 46 : Mont l'évêque - Senlis La liaison 56 : Courteuil - Senlis La liaison Mixte 40/42/44/67/68 : Ognon - Fontaine-Chaalis
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	PCAET et Schéma Directeur Cyclable
Partenaires	ADTO accompagnement ingénierie CD60 et Etat : financeurs
Coût prévisionnel	1 095 000 € HT
Plan de financement	Financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, fonds vert, fonds européens...)
Calendrier	Phase APS / APD en cours en 2025 – Travaux prévus automne 2026
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	Fréquentation pistes cyclables, estimation du report modal à vélo (installation de compteurs prévus)

## Pôle d'échanges multimodal (PEM) – Senlis

### AXE 4 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité</b>
Intitulé de l'opération	Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Senlis
Numéro de l'opération	<b>Action 4.2</b>
Maître d'ouvrage	Ville de Senlis
Thématique(s) d'action publique	Amélioration du cadre de vie
Levier de référence de la planification écologique	Multimodalité
Description de l'opération	Réalisation d'un équipement à la gare routière de Senlis afin de favoriser l'utilisation des mobilités alternatives à la voiture (TC, Modes doux et actifs) avec la création d'un véritable pôle d'échange multimodal. Aménagements de quais de bus, d'un parvis, de voies douces, d'espaces d'accueil et d'attente ainsi que de prestataires de mobilité (atelier vélo, point information et billetterie voyageurs).
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	Avenant à la convention ACV Phase 2 (2023-2026)
Partenaires	
Coût prévisionnel	4 047 000 €
Plan de financement	450 000 € de DETR
Calendrier	Travaux en cours – Réception prévu septembre 2025
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Aménagement du centre bourg, étude de requalification – Fleurines

### AXE 4 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité</b>
Intitulé de l'opération	Aménagement du centre bourg, étude de requalification – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 4.3</b>
Maître d'ouvrage	Ville de Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Mobilité
Levier de référence de la planification écologique	
Description de l'opération	Etude de requalification de la rue du Général de Gaulle (réduction du profil en travers de la RD1017 et création d'une voie douce latérale ; requalification des espaces piétons.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	120 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 96 000€
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Aménagement du centre bourg, mise en sécurité des entrées de village – Fleurines

### AXE 4 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité</b>
Intitulé de l'opération	Aménagement du centre bourg, mise en sécurité des entrées de village – Fleurines
Numéro de l'opération	<b>Action 4.4</b>
Maître d'ouvrage	Ville de Fleurines
Thématique(s) d'action publique	Amélioration du cadre de vie
Levier de référence de la planification écologique	
Description de l'opération	Mise en sécurité des échanges de flux de circulation des entrées de village (suppression des carrefours à feux), traitement des zones accidentogénées.
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local ?	
Partenaires	
Coût prévisionnel	600 000 €
Plan de financement	Etat et ses opérateurs : 480 000€
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## Aménagement d'un abri-bus à Courteuil

### AXE 4 - CRTE CCSSO

Orientation ou axe stratégique	<b>4. Dans l'inter-région et le Sud Oise : des offres renouvelées de mobilité</b>
Intitulé de l'opération	Aménagement d'un abri-bus à Courteuil
Numéro de l'opération	<b>Action 4.5</b>
Maître d'ouvrage	Courteuil
Thématique(s) d'action publique	Mobilité - Transport en commun
Levier de référence de la planification écologique	Transport de voyageurs
Description de l'opération	Aménagement d'un abri-bus à Courteuil
Opération prévue dans un document stratégique/ programme/ plan local	
Partenaires	
Coût prévisionnel	<b>A déterminer</b>
Plan de financement	DETR ou fond de concours CCSSO
Calendrier	
Indicateur(s) d'évaluation proposé(s)	

## PRÉFECTURE DE L'OISE

**AVENANT 2024/2026  
RELATIF AU CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ENTRE

Le Préfet du département de l'Oise  
Ci-après désigné par « l'État » ;

d'une part,

ET

La **Communauté XX**, représentée par **Madame/Monsieur XX**, son/sa président(e)

ET

*Cosignataire XX.../EPCI, Commune(s)...*

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

**Préambule :**

Afin d'accélérer la transition écologique du pays, le Président de la République a annoncé le 25 septembre 2023 l'engagement d'une démarche de planification écologique. Pour atteindre, à l'horizon 2030 les objectifs de décarbonation, de préservation et de restauration de la biodiversité, de gestion durable des ressources et d'adaptation au changement climatique, la mobilisation coordonnée de l'État, des collectivités territoriales, déjà actives en la matière, du monde économique et de la société civile est nécessaire.

Conformément à la circulaire de la Première ministre du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique, la conférence des parties (COP) du département de l'Oise, après une phase de diagnostic et de débat, a établi en date du 17 septembre 2024 une feuille de route présentant *une série de leviers concrets et des engagements d'actions et de projets à mener dans les territoires*.

Les contrats de relance et de transition écologique, évoluent en « contrats pour la réussite de la transition écologique » pour enrichir le partenariat local, poursuivre et accélérer la mise en œuvre des actions du projet de

territoire à l'échelle du bassin de vie en renforçant les ambitions écologiques selon les orientations des COP régionales et les déclinaisons départementales.

Comme rappelé dans l'instruction du 30 avril 2024 relative à la relance des CRTE, ce contrat constitue un cadre d'échanges avec les partenaires pour identifier les priorités d'action et un vivier de projets portés par les collectivités avec le soutien potentiel financier et en ingénierie de l'État, de ses opérateurs et des autres partenaires publics ou privés. Les outils comme la boussole de la transition écologique, permettant d'apprécier l'impact environnemental de tout projet, et Mon espace collectivité, plateforme d'accompagnement de projets, appuient la démarche. Le contrat est susceptible d'être actualisé annuellement.

Les actions retenues pourront être cofinancées par l'État, par le biais de subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits ministériels disponibles, et pour lesquels elles seraient éligibles. La part minimale des projets favorables à l'environnement au sens du budget vert financés au titre de la DSIL, DSID, DETR et FNADT, est précisée annuellement dans l'instruction relative aux règles d'emploi des dotations à l'investissement des collectivités territoriales.

Conformément à l'instruction relative à la programmation pluriannuelle des dotations de soutien à l'investissement des collectivités locales (DETR, DSIL, DSID) du 31 mai 2024, le préfet peut programmer pour 2025 des engagements à hauteur de 50 % du montant des crédits qui lui ont été notifiés au titre de 2024, et pour 2026, à hauteur de 25 % du montant de ces mêmes crédits. Cette programmation pluriannuelle est glissante et peut être ajustée chaque année dans la limite de ces mêmes plafonds.

Les parties prenantes, signataires du contrat pour la réussite de la transition écologique, conviennent :

### **ARTICLE 1 : Objet**

Après un travail en revue de projets et sur proposition du Comité de pilotage, le présent avenant a pour objet d'actualiser le CRTE signé en **20XX**, entre la **Communauté de XXX** et l'État, pour les années 2024 à 2026.

### **ARTICLE 2 : Orientations stratégiques du CRTE**

Le présent avenant actualise et complète les orientations stratégiques indiquées ci-après pour l'accélération de la transition écologique du projet de territoire *approuvé le XX/XX/XXXX* :

- Orientation 1 :
- Orientation 2 :
- Orientation 3 :
- Orientation 4 :

Toute évolution du contenu de ces orientations en cours de contrat sera validée par le comité de pilotage.

### **ARTICLE 3 : Descriptif des actions à engager**

Au regard des priorités du territoire et des enjeux de transition écologique, l'avenant traduit les évolutions suivantes :

- Les projets à retirer du contrat
- les actions à maintenir avec évolution,
- les nouvelles actions prêtes à démarrer d'ici 2026 à inscrire, dont celles mettant en œuvre la feuille de route de la COP,
- les projets encore à travailler, voire à accompagner en ingénierie

Le reste du contrat est inchangé.

L'ensemble des actions est décliné en fiche-action disponible en annexe 1 du présent avenant.

*Des fiches projets peuvent être établies pour les projets identifiés restant à travailler collectivement, voire à orienter vers le guichet local de l'ingénierie.*

#### **Article 4 : Maquette financière prévisionnelle pluriannuelle**

La présente convention ne constitue pas une demande ou une notification de subvention au sens de l'article R. 2334-22 du Code général des collectivités territoriales. De ce fait, elle ne vaut pas engagement au sens de l'article 30 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

La maquette financière reprend l'ensemble des engagements prévisionnels des partenaires. Elle est annexée au présent avenant et est susceptible d'évoluer.

Elle précise les montants :

- des crédits de l'État et de ses opérateurs (DETR, DSIL, FNADT, fonds vert, crédits ministériels...) sollicités et contractualisés, notamment selon les modalités de l'instruction du 31 mai 2024, sous réserve des dispositions des lois de finances et de la disponibilité budgétaire des crédits;
- le rappel des actions financées au titre du « fonds vert » en 2023 et 2024 qui ne figuraient pas déjà dans le CRTE (circulaire 28 décembre 2023 relative à la gestion 2024 du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) ;
- les financements des collectivités territoriales (Région, Département, communes et leurs groupements...) ;
- les financements des autres partenaires publics et privés ;

#### **ARTICLE 5 : Durée**

Le présent avenant est effectif à sa date de signature et jusqu'en 2026. Il peut être modifié annuellement.

#### **ARTICLE 6 : Suivi**

Le comité de pilotage du contrat pour la réussite de la transition écologique assure le suivi des engagements des signataires et des partenaires, de la réalisation des actions et leur évaluation. Il se réunit au moins une fois par an.

Fait à XXXXXX, le JJ mois 20AA	
Le/la Président(e) de la Communauté de XXXXXX,	Pour le Préfet de l'Oise
Prénom NOM	Jean-Marie CAILLAUD

--	--

Cosignataire XX...(EPCI, Commune(s))	Cosignataire XY...(EPCI, Commune(s))
Prénom NOM	Prénom NOM

